



Facturation de frais de déplacement pour devis non fait

Par **romiamata**, le **09/08/2017** à **22:38**

Bonjour,
J'ai reçu par mail une facture de déplacement d'une entreprise que j'avais contactée pour un devis gratuit (remplacement d'une chaudière) entreprise qui ne m'a pas averti que le déplacement serait facturé. J'ai confirmé le rendez-vous par mail la veille avec toutes mes coordonnées pour faire faire un devis.
Le jour du rendez-vous j'étais avec d'autres entreprises à faire des devis et avec un ramoneur et n'ai pas entendu l'interphone et nous n'avons pas ouvert à ceux qui téléphonaient sans se présenter de la part d'une entreprise. J'ai donc manqué le technicien de cette entreprise qui a dû effectivement attendre dans la rue et qui a effectivement téléphoné vu le nombre d'appels sur mon portable. Le gérant furieux m'envoie par mail une facture et me harcèle par téléphone et par courrier R/AR.
Peut-il légalement me contraindre à lui régler une facture de déplacement?
Quelle est la procédure à suivre concernant son courrier R/AR ? Puis-je le refuser? Dois-je l'ouvrir et y répondre?
Merci d'avance pour votre réponse.